

Nouvelles fraîches



2026-03-03

Volume 12, numéro 2

Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue
Immeuble Albert Allain, 970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5
Tél. : 819 762-0833, abitibi-temiscamingue@upa.qc.ca
www.abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca

Publipostage 40015960

Relancer le bœuf chez nous : une occasion à saisir

L'Abitibi-Témiscamingue a toujours été une grande région bovine. Ici, nous avons de l'espace. Nous avons des pâturages productifs. Nous avons un climat qui favorise les plantes pérennes. Ce n'est pas un hasard si le bœuf a façonné notre territoire depuis un siècle.

Après la crise de la vache folle, notre cheptel a chuté. Les producteurs ont perdu des sommes colossales. Des fermes ont mis la clé dans la porte. Nous avons vu des terres retourner en friche. Nous avons perdu de l'élan. Mais est-ce que le contexte de bons prix actuels est une occasion de relancer la production chez nous?

Le gouvernement doit être un partenaire pour relancer la production et ainsi réduire les risques pris par les producteurs. Québec et Ottawa doivent mettre en place des programmes de sécurité du revenu qui donneront réellement confiance aux producteurs et à la relève.

Je n'ai pas l'expertise technique des producteurs de bovins. Ce sont eux qui savent comment développer la filière. Par contre, je sais une chose : si nous voulons développer l'agriculture en Abitibi-Témiscamingue, cela passera par la production animale, que ce soit des fermes laitières, ovines ou bovines. Combinée avec la production céréalière et maraîchère, l'agriculture peut connaître un nouveau souffle. Moi, j'y crois!

Sur le plan environnemental, il faut aussi remettre les choses en perspective. Selon les données récentes citées par Les Producteurs de bovins du Québec, la production canadienne de bœuf génère environ 50 % moins de gaz à effet de serre que la moyenne mondiale.

Au Québec, l'ensemble de la production bovine représente environ 1,2 % des émissions de GES, comparativement à 42 % pour le transport.

De plus, 86 % de l'alimentation des bovins provient de produits non comestibles pour l'humain. Les bovins valorisent donc des terres et des ressources qui autrement ne nourriraient personne.

Relancer le bœuf ici, c'est remettre des terres en production, maintenir des prairies permanentes, soutenir la biodiversité et occuper notre territoire intelligemment.

Le développement régional passe par des choix cohérents et le bœuf fait partie de ces choix.

Merci à tous et toutes!



Pascal Rheault, président

Aucune compensation obligatoire pour rechercher de l'hydrogène

par David Prince

Le gouvernement du Québec a déposé le projet de loi n° 17 visant notamment à encadrer la recherche et l'exploitation de l'hydrogène naturel.

Nous savons que l'entreprise Quebec Innovative Mineral Corporation, en collaboration avec l'Institut national de recherche scientifique, avait lancé un programme d'exploration d'hydrogène naturel sur des terres agricoles de Saint-Bruno-de-Guigues, sans avoir l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et que cette activité est si nouvelle qu'aucun règlement ne l'encadrerait.

Autorisation du propriétaire

Voici les principaux éléments touchant le milieu agricole :

- Pas de protection spécifique du milieu agricole;
- Pas de redevances automatiques aux producteurs;
- Oblige l'entreprise à remettre en état les terrains après l'exploration;
- Pour accéder à une terre, l'entreprise doit obtenir l'autorisation écrite du propriétaire 30 jours avant les travaux.

Le projet de loi prévoit notamment que toute entreprise souhaitant explorer ou exploiter l'hydrogène naturel devra obtenir un permis. En territoire privé, l'entreprise devra obtenir l'autorisation écrite du propriétaire avant d'accéder au terrain.

Contrairement à ce qu'avait demandé l'UPA, à ce stade, aucune redevance automatique n'est prévue pour les propriétaires où se déroulera l'exploration. Plusieurs éléments dépendront des règlements à venir.

La Confédération de l'UPA étudie actuellement le projet de loi et soumettra des commentaires lors des consultations afin d'améliorer le projet de loi.

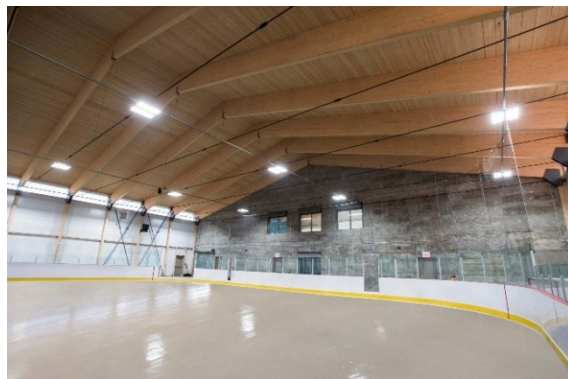
Mais avant, le Syndicat local de l'UPA du Témiscamingue souhaite tenir une séance d'information et de consultation pour les producteurs et productrices du Témiscamingue. La rencontre aura lieu le 24 mars.

Activité sociale du Syndicat local de l'UPA de Rouyn-Noranda

par Anne-Marie Trudel

Les producteurs et productrices agricoles de Rouyn-Noranda sont invités, ainsi que leur famille et leurs employés et employées, à une **activité de hockey et un souper qui aura lieu le 13 mars 2026, à 17 h, à l'aréna de Cloutier. L'activité commence à 17 h 30 et le souper se tiendra à compter de 19 h.**

Les participants et participantes doivent apporter leurs patins, bâtons de hockey et casques. Aucune boisson ne sera en vente sur place, mais chaque personne peut apporter ce qu'il ou elle désire.



Vous devez vous inscrire avant le 12 mars 2026, en numérisant le code QR à droite ou en contactant Kelly-Ann Bélanger au 819 762-0833, poste 4301, ou à abitibi-temiscamingue@upa.qc.ca.



AGA du Syndicat des producteurs de bovins d'Abitibi-Témiscamingue

par Justine Beaulieu Gagné

Plus d'une trentaine de producteurs, productrices et d'intervenants ont assisté à l'assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs de bovins d'Abitibi-Témiscamingue (SPBAT), le 11 février dernier, à Rouyn-Noranda. L'événement a permis de rassembler les membres autour des enjeux prioritaires du secteur et de faire le point sur les dossiers en cours.

Nous avons eu le privilège d'accueillir Francine Trépanier, vice-présidente des Producteurs de bovins du Québec (PBQ), ainsi que Nathalie Côté, directrice aux affaires agronomiques des PBQ. Leur présence a permis d'enrichir les échanges et d'apporter des précisions importantes sur différents dossiers provinciaux.

Lors de cette assemblée générale régionale, une consultation du secteur veau d'embouche a été tenue concernant le Règlement sur les

contributions des producteurs de bovins. L'objectif est d'uniformiser la méthode de calcul des contributions par tête pour le secteur veau d'embouche et de favoriser une perception plus rapide des contributions des PBQ.

Une consultation du secteur bovin de réforme et veau laitier a également eu lieu relativement à la refonte du Règlement sur la production et la mise en marché des bovins de réforme et veaux laitiers.

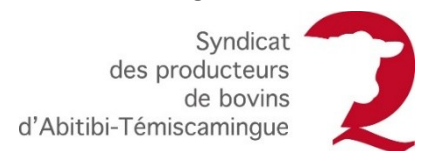
Ces deux consultations ont reçu un accueil positif de la part des membres présents dans la salle, démontrant leur ouverture et leur intérêt envers les ajustements proposés. Une présentation des dossiers généraux des PBQ a également été effectuée afin d'informer les producteurs des principaux enjeux et orientations en cours.

Lors de l'AGA, plusieurs postes étaient en élection. Nous tenons à féliciter les administrateurs élus, soit :

- Abitibi-Ouest : Corine Lafontaine;
- Abitibi : Vincent Boisvert;
- Vallée-de-l'Or : Félix Rondeau Bibeau;
- Relève : Keven Champagne.

Pour conclure la journée, M^{me} Côté a offert une conférence portant sur la thématique « Stratégie durabilité », permettant aux producteurs de réfléchir aux perspectives et aux engagements du secteur en matière de développement durable.

Cette assemblée aura permis des échanges constructifs et une mobilisation soutenue des membres, au bénéfice du développement du secteur bovin régional.



Activité sociale du Syndicat local de l'UPA d'Abitibi-Ouest

par Marie-Soleil Létourneau

Le 6 février dernier, le Syndicat local de l'UPA d'Abitibi-Ouest a tenu un souper fondue chinoise au Centre des loisirs de Dupuy, réunissant 50 producteurs et productrices du secteur. La soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Les participants et participantes ont pu profiter d'un excellent repas, de beaux échanges et d'un moment rassembleur très apprécié de tous et toutes.

Nous souhaitons remercier chaleureusement nos précieux commanditaires : **Novago Coopérative, La Vache à Maillotte, J. F. Breton, Machineries Horticoles d'Abitibi, Les Viandes à Côté du Bordeleau** ainsi que **Ferme la Poul-a-ries**. Grâce à leur générosité, de magnifiques cadeaux ont pu être offerts aux participants, contribuant grandement au succès de cette belle soirée.

Merci à tous et toutes qui avez fait de cette soirée une réussite!



Un nouveau président pour la relève par David Prince

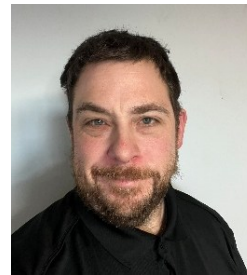
Lors de son assemblée générale annuelle, le Syndicat de la relève agricole d'Abitibi-Témiscamingue (SRAAT) a élu Simon Leblond comme président. Il succède ainsi à Katrine Charbonneau.

M. Leblond est impliqué depuis déjà plusieurs années au sein de différents comités à l'UPA. Comme il le dit lui-même, il sera un président de transition puisqu'il n'aura bientôt plus l'âge pour faire partie de la relève agricole. « Il y a plusieurs nouveaux membres au sein du conseil d'administration. Mon rôle sera de les

guider et de les intégrer pour faire une bonne transition pour la suite », a-t-il indiqué.

Priorités

M. Leblond et les membres du SRAAT ont établi plusieurs priorités lors de leur AGA, notamment pour que les taxes issues des terres en friche soient réinvesties dans le domaine agricole. La relève souhaite également la création d'un fonds pour que les terres où il y a des cultures émergentes et non nourricières,



comme les sapins de Noël ou les saules, puissent être remises en culture.

La relève souhaite que les formations continues soient reconnues et puissent donner droit à des crédits, permettant ainsi aux participants et participantes d'accéder à de meilleures subventions, notamment lorsque les crédits scolaires constituent un critère d'admissibilité.

Les Producteurs de grains d'Abitibi-Témiscamingue souhaitent des pompiers mieux formés par David Prince

Dans une salle comble, les Producteurs de grains d'Abitibi-Témiscamingue (PGAT) ont adopté plusieurs résolutions, le 20 février dernier, lors de leur AGA qui avait lieu au Centre de recherche de l'UQAT à Notre-Dame-du-Nord.

Ils ont notamment demandé que les pompiers de la région soient mieux formés pour intervenir en espace clos et en hauteur en cas d'accident dans un silo à grains. Actuellement, seuls les pompiers de Rouyn-Noranda sont formés pour intervenir, ce qui pourrait avoir des conséquences importantes en cas d'accident. « On demande aux producteurs des exigences de sécurité et des formations de plus en plus importantes, mais les pompiers ne sont pas formés pour intervenir. On demande de la formation avant qu'il arrive un accident », indique le président des PGAT, Luc Mayer.

Les PGAT ont aussi demandé au gouvernement fédéral la mise en place d'un crédit d'impôt de 10 %

pour l'achat d'équipements neufs, comme il en existe un pour la Gaspésie et les provinces de l'Atlantique.

« Les producteurs des régions périphériques comme l'Abitibi-Témiscamingue sont désavantagés en raison des coûts de transport. Depuis des années, les producteurs de l'Atlantique et de la Gaspésie ont du soutien du gouvernement fédéral. Pourquoi pas nous en région? C'est ce qu'on demande, surtout que maintenant, notre député Sébastien Lemire est critique en matière d'agriculture », soutient M. Mayer.

Conférence

Lors de l'AGA, Terrence Epule Epule, professeur et chercheur à l'UQAT, spécialisé en changements climatiques, a présenté une conférence sur les technologies à adopter afin de s'adapter aux changements climatiques.



Le président des Producteurs de grains du Québec, Sylvain Pion, a aussi entretenu les producteurs des priorités pour la prochaine année et de ce qui a été réalisé récemment.



Formations à venir par Marie-Soleil Létourneau

À METTRE À VOTRE AGENDA!

Leadership agricole : santé, bien-être et performance durable, 24 mars 2026

Une journée complète pensée pour les producteurs et productrices agricoles, afin de prendre un pas de recul, échanger et réfléchir à l'importance de prendre soin de soi et de son équipe.

Au programme :

Formations, conférences inspirantes, outils concrets et, pour l'occasion, nous aurons le plaisir d'accueillir **Hugo Girard**. Les détails et les modalités d'inscription seront dévoilés prochainement. Restez à l'affût!

FORMATIONS À VENIR :

18 mars : L'ABC du transfert d'entreprise agricole

19 mars : Journée de formation « Eau'rticole »

1^{er} avril : Moins de bureau, plus de terrain : réussir sa transition numérique

Tous les détails concernant ces formations et l'inscription à ces dernières sont à venir. Pour nous faire part de vos besoins ou pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Marie-Soleil Létourneau au 819 762-0833, poste 4335, ou à msletourneau@upa.qc.ca



Les dates et titres de certaines formations sont encore à confirmer... **restez à l'affût pour ne rien manquer. Visitez notre site Web et suivez-nous sur notre page Facebook. Pour y accéder, cliquez sur les codes QR ci-contre.**



En route pour le 36^e Vins et fromages au profit des producteurs du Témiscamingue par David Prince

Le Syndicat local de l'UPA du Témiscamingue vous invite à participer à la **36^e édition** de son traditionnel **Vins et fromages**, le **25 avril 2026** à 19 h 30, à la salle municipale de Guérin. Cette tradition, qui arrive juste avant les semis, rassemble les producteurs, les gens



d'affaires et la population générale lors d'une activité festive. Nous apprécions énormément rassembler les gens du Témiscamingue qui viennent célébrer l'agriculture et dire aux producteurs et productrices qu'ils sont fiers d'eux et d'elles.

Au programme : cocktail et bouchées en entrée, trois services de vins et de fromages, fournis par Les Producteurs de lait du Québec, desserts et soirée dansante animée par le DJ Simon Mayer.

Une formule gagnante qui a permis au Syndicat local de l'UPA du

Témiscamingue d'offrir davantage de services et défendre adéquatement les producteurs et productrices du Témiscamingue.

Les billets sont en vente au coût de 60 \$ (taxes incluses) jusqu'au 1^{er} mars. Les billets seront ensuite vendus au prix de 70 \$.



Numérisez le code QR ci-dessus pour réserver votre place dès maintenant et venez célébrer avec nous le dynamisme agricole de notre région lors de cette 36^e édition!

Tournée d'information laitière : des échanges mobilisateurs

par Justine Beaulieu Gagné

Au début de l'année, les producteurs et productrices de lait de la région ont participé en grand nombre à la tournée d'information laitière. Trois rencontres étaient au programme : le 6 janvier à Sainte-Germaine-Boulé, le 8 janvier à Amos et le 12 janvier à Ville-Marie.

Les échanges ont porté sur plusieurs enjeux majeurs pour l'industrie laitière. Parmi ceux-ci, les principaux dossiers des Producteurs de lait du Québec (PLQ) ont été présentés et discutés, permettant aux producteurs de mieux comprendre les orientations actuelles et les travaux en cours.

La croissance des marchés pour la protéine laitière et l'évolution de la composition du lait ont également suscité beaucoup d'intérêt. Dans un contexte où les marchés se transforment et où la demande pour certains composants du lait augmente,



Les
Producteurs
de lait
d'Abitibi-Témiscamingue

ces éléments demeurent centraux pour assurer la rentabilité et la compétitivité des fermes.

Les participants ont aussi été informés des mécanismes d'échanges de crédit, soit le concept de location de quota. Cette formule offre davantage de flexibilité aux entreprises et représente un outil supplémentaire pour s'adapter aux réalités de production.

Le programme proAction et les nouvelles exigences en matière de bien-être animal ont fait l'objet de discussions approfondies. Les producteurs ont pu obtenir des précisions sur les attentes, les

échanciers et les impacts concrets pour leur entreprise concernant la nouvelle mouture de proAction 2027. Ces échanges ont permis de mieux cerner les ajustements à prévoir et de partager des expériences terrain.

La tournée a également été l'occasion de procéder aux élections des administrateurs pour différents postes, soit Rouyn-Noranda, Abitibi, Abitibi-Ouest (poste B) et Témiscamingue (postes B et D).

Au total, 49 producteurs ont pris part aux rencontres, soit 14 en Abitibi-Ouest, 17 en Abitibi et 18 au Témiscamingue. Il s'agit d'une très belle représentation considérant que notre territoire compte 80 fermes laitières. Cette participation témoigne de l'intérêt marqué des producteurs pour les dossiers en cours et l'avenir de notre secteur.

Les jours fériés au Québec par Julie Lavoie

Un jour férié, c'est une journée où l'employé a droit à un congé payé. Même s'il ne travaille pas, il reçoit une indemnité versée par l'employeur. Cette indemnité est calculée selon le salaire qu'il a gagné au cours des semaines précédant le jour férié.

Si l'employé travaille lors d'un jour férié, il a droit, en plus de son salaire pour les heures travaillées, soit à l'indemnité prévue pour le jour férié, soit à un congé compensatoire payé à une date convenue avec l'employeur. Les jours fériés obligatoires sont :

- le 1^{er} janvier (jour de l'An);
- le Vendredi saint ou le lundi de Pâques, au choix de l'employeur;
- le lundi qui précède le 25 mai (Journée nationale des patriotes);

- le 24 juin (fête nationale du Québec, des règles particulières s'appliquent);
- le 1^{er} juillet (fête du Canada) ou, si cette date tombe un dimanche, le 2 juillet;
- le 1^{er} lundi de septembre (fête du Travail);
- le 2^e lundi d'octobre (Action de grâce);
- le 25 décembre (jour de Noël).

Qui peut bénéficier des jours fériés?

Toute personne salariée, qu'elle travaille à temps plein ou à temps partiel, a droit à un congé payé pour chacun des jours fériés. Ce droit s'applique, peu importe le type d'emploi : temporaire, occasionnel ou sur appel. Même une personne récemment embauchée, ayant travaillé seulement quelques jours, y a

droit. Cependant, l'indemnité se verse selon le 1/20 des quatre dernières semaines complètes travaillées. Pour plus d'information, numérisez le code QR.



Pour recevoir ce congé payé, le travailleur doit toutefois être présent au travail le jour ouvrable précédant et suivant le jour férié, sauf s'il s'absente pour une raison valable indépendante de sa volonté (comme une maladie) ou avec l'autorisation de l'employeur. Dans le cas contraire, il pourrait perdre son droit au congé payé. À noter que des règles particulières s'appliquent pour la fête nationale du Québec. Pour tous les détails, numérisez le code QR à droite.



Déclaration des salaires – 15 mars 2026 par Julie Lavoie

Nous invitons tous les employeurs à effectuer leur déclaration des salaires auprès de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, au plus tard le 15 mars. Cette démarche est obligatoire et permet d'assurer l'exactitude de votre cotisation annuelle. Un retard dans la transmission de votre déclaration peut entraîner des pénalités et des intérêts. Nous vous encourageons donc à compléter votre déclaration dans les délais afin d'éviter des frais supplémentaires. Au besoin, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour obtenir de l'accompagnement. Pour tous les détails, numérisez le code QR à droite.



Avez-vous droit au crédit de cotisation de l'UPA?

par David Prince

Le crédit de cotisation de l'Union des producteurs agricoles (UPA) est un programme destiné à soutenir les producteurs agricoles dont les revenus sont plus limités. Normalement, certains producteurs doivent payer une cotisation double à l'UPA. Grâce à ce programme, un producteur admissible peut toutefois bénéficier d'un crédit lui permettant de payer seulement une cotisation simple, ce qui réduit de façon importante sa charge financière tout en conservant son statut de membre. Pour être admissible, le producteur doit notamment être enregistré et assujéti à la cotisation double, tout en prévoyant un revenu agricole brut inférieur au seuil établi pour l'année en cours qui est de 25 000 \$. Il doit également être en règle avec ses obligations financières et transmettre les documents requis dans les délais prescrits. Vous devez remplir le formulaire accessible en numérisant le code QR à droite.



Ce programme vise à assurer une plus grande équité entre les producteurs, en tenant compte de leur capacité de payer, et à favoriser le maintien de leur participation au sein de l'organisation. Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter les **Service des cotisations** au 450 679-0540 ou à cotisations@upa.qc.ca.

Webinaire – Les inhibiteurs pour améliorer l'efficacité de l'azote en agriculture

Le **mercredi 4 mars** (8 h 30 à 11 h), à l'occasion d'un webinaire gratuit, découvrez comment les inhibiteurs d'uréase et de nitrification peuvent améliorer l'efficacité de l'azote au champ, grâce aux plus récentes connaissances scientifiques et aux résultats d'essais réalisés à la ferme. Au programme :

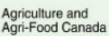
- fonctionnement et utilisation des inhibiteurs;
- résultats préliminaires du Laboratoire vivant – Racines d'avenir;
- nouvelle aide financière offerte en 2026.


Agrisolutions climat

Webinaire 4 mars, 8 h 30 à 11 h

Les inhibiteurs pour améliorer l'efficacité de l'azote en agriculture



 Agriculture et Agroalimentaire Canada
 



Le webinaire sera accessible par la suite sur le site Web suivant :
www.upa.qc.ca/agrisolutions-climat

Inscription obligatoire en numérisant le code QR ci-contre.

Ce projet est financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada dans le cadre du programme Solutions agricoles pour le climat.

Laboratoire vivant – Racines d’avenir



Le Laboratoire vivant – Racines d’avenir est composé de cinq cellules d’innovation; chacune d’entre elles vise à codévelopper ou améliorer des pratiques agricoles pour réduire les émissions de GES et augmenter la séquestration du carbone en milieu agricole. Les autres cellules seront présentées progressivement dans les prochaines infolettres, afin de vous faire découvrir l’ensemble des travaux menés dans le cadre du projet.

CELLULE 1

GESTION ET FERTILISATION DES SOLS : AUGMENTER LA SÉQUESTRATION DU CARBONE DANS LES SOLS



30 producteurs agricoles de grandes cultures participent aux activités de la cellule 1

Les pratiques agricoles évaluées dans cette cellule ont pour objectif de favoriser la séquestration du carbone dans les sols par l’augmentation de la matière organique, mais aussi de réduire les émissions de GES provenant des sols, notamment celles associées à la fertilisation des cultures.

Elles sont :

- 1** L’implantation de cultures de couverture;
- 2** L’apport de matières organiques;
- 3** L’utilisation d’inhibiteurs de nitrification et d’urée.

Onze activités de recherche seront effectuées en situation réelle de production chez les producteurs agricoles qui participent aux activités de la cellule ou en station expérimentale.

Celles-ci se concentrent sur :

- Les stocks de carbone des sols des fermes au début et à la fin du projet;
- Les effets des pratiques de travail du sol, des sources de fertilisants et de la gestion des résidus de récolte sur les stocks de carbone et sur la santé des sols;
- La production de biomasse, la valeur fertilisante et les effets sur le carbone des sols des cultures de couverture;
- L’efficacité d’inhibiteurs dans le cycle de l’azote pour réduire les émissions de GES;
- La prédiction des effets des différentes pratiques étudiées sur le carbone des sols à l’aide d’outils de modélisation;
- Le développement de la technologie LoRaWAN afin d’offrir aux entreprises agricoles des informations météorologiques plus précises;
- Les incidences économiques des pratiques agricoles étudiées;
- L’effet des pratiques agricoles étudiées sur le bilan carbone des fermes de la cellule et sur la biodiversité.

Les objectifs poursuivis pour chaque activité de recherche ainsi que leur équipe de réalisation et de recherche sont disponibles au upa.ca/laboratoire-vivant-racines-davenir



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Ce projet est financé par le programme Solutions agricoles pour le climat – Laboratoires vivants d’Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Webinaires à venir :

- **12 mars** - Inhibiteurs d’azote : résultats d’essais en entreprise agricole
- **16 mars** - Entreposage du lisier : optimiser la gestion pour réduire les émissions
- **24 mars** - Plantes fourragères : séquestration du carbone et réduction des GES

Pour tous les détails et inscription, rendez-vous à l’adresse suivante : www.upa.qc.ca/racinesdavenir-webinaires-2026